

Comment renouveler l'histoire du mouvement ouvrier : l'exemple de l'interdiction de l'absinthe

Autor(en): **Heimberg, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **7 (2000)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-18864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMENT RENOUVELER L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER

L'EXEMPLE DE L'INTERDICTION DE L'ABSINTHE

CHARLES HEIMBERG

L'histoire du mouvement ouvrier, et en particulier celle de l'émergence d'organisations syndicales et politiques qui ont cherché à développer une culture et des valeurs spécifiques en rupture plus ou moins profonde avec l'idéologie dominante, vit actuellement une situation paradoxale. Elle traverse une sorte de crise en ce sens qu'elle intéresse peu de jeunes étudiants et ne semble plus susciter autant d'intérêt qu'auparavant. Cette situation découle à la fois de la fin des expériences communistes stalinienne et de la relative marginalisation de l'élément ouvrier dans le contexte post-industriel de nos sociétés.¹ Mais en même temps, elle fait l'objet de recherches novatrices et de publications prometteuses.² Pour autant qu'elle sache se renouveler et se décroisonner, elle n'a donc rien perdu de sa pertinence et de son intérêt. Il faudrait cependant qu'elle se développe à partir de points de vue diversifiés, en quittant la voie royale de l'histoire politique traditionnelle. En outre, concevoir l'histoire sociale à partir du seul élément ouvrier ne paraît plus guère possible avec l'émergence de nouveaux mouvements sociaux, comme le développement de l'histoire de genre l'a bien montré. Ces questions devraient donc stimuler des recherches novatrices sur le monde ouvrier tant il est vrai que celui-ci, de son côté, s'est toujours confronté à des problèmes de vie quotidienne ou d'appropriation culturelle qui n'ont pas toujours suffisamment attiré l'attention des historiens. Pour mieux comprendre l'affirmation radicale d'un mouvement social ou au contraire son intégration croissante au sein de la société dominante, il vaut en tout cas la peine d'observer les contenus de ses pratiques culturelles, les modes de sociabilité qu'il développe ou son attitude générale à l'égard de certains problèmes sociaux relevant en partie de la sphère privée. Cette évolution des approches de l'histoire des mouvements sociaux, et du mouvement ouvrier en particulier, pourrait être développée autour de trois axes principaux:

– une perception plus fine et mieux réfléchie des rapports entre monde et mouvement ouvriers, entre base et avant-gardes, entre réalités quotidiennes et théories politico-sociales, afin d'éviter de ne reconstruire que l'histoire des porte-parole même s'il s'agit bien aussi de tenir compte de leurs rôles à l'égard des masses (mobilisation ou modération, politisation, manipulation, etc.); une ■ 95

telle perspective impliquerait notamment d'être plus attentif aux apports de l'histoire orale et à des sources peu utilisées jusque-là (par exemple tout ce qui relève des modes de sociabilité, des pratiques culturelles, des chants, etc.); de développer ainsi un intérêt pour la subjectivité des classes subalternes à l'échelle des individus;³

– une diversification des intérêts et des problématiques abordées pour ne plus s'en tenir seulement à une histoire politique ou économique; à la suite de ce que Edward P. Thompson proposait déjà en 1963,⁴ il s'agirait d'évoquer des domaines comme la culture, la sociabilité, les croyances, les représentations, la division sexuelle, les visions de l'avenir, l'identité et le sentiment d'appartenance, l'intégration, etc.; il s'agirait aussi de prendre en considération, avec un souci d'équilibre, aussi bien la vie privée et les stratégies familiales que les réalités collectives au sein et en dehors des lieux de travail;

– une sérieuse réflexion sur les usages publics de l'histoire et, en matière de mouvements sociaux, sur la posture de leurs historiens entre engagement citoyen et distance critique, entre une empathie sans doute utile et la nécessité d'éviter les idéalisations, surtout dans un domaine où il est parfois nécessaire de commencer par un travail de mémoire, en faisant ressurgir des faits occultés, et dans lequel l'apport d'historiens amateurs, qui sont parfois aussi des témoins, a été traditionnellement non négligeable.

Ces différents aspects pourront être partiellement illustrés autour de l'interdiction de l'absinthe en Suisse au début du 20^e siècle. Une évocation sommaire de cette problématique nous permettra de développer ces réflexions à partir d'une situation concrète et de montrer ainsi quelques voies possibles pour le renouvellement de l'histoire sociale; mais il nous faudra aussi souligner les limites qui sont imposées à de tels projets par l'état et la nature des sources. La question de l'absinthe a divisé le mouvement socialiste, en révélant des sensibilités personnelles, mais en relation aussi avec l'univers mental de l'époque. Se trouvant en quelque sorte à l'intersection entre les sphères privée et publique, elle a mobilisé des acteurs du mouvement ouvrier selon des critères inhabituels, liés très probablement à des motivations individuelles. Elle peut donc être étudiée sous des angles différents. Ainsi pourrions-nous voir à partir de quelles sources, mais aussi avec quelles limites, cette approche renouvelée de l'histoire pourrait être développée.

L'EXEMPLE DE L'ALCOOL ET DE L'ABSINTHE: LE DETONATEUR DE COMMUGNY

«Il est temps que nous prenions des mesures contre l'alcool et l'absinthe en particulier. L'absinthe empoisonne graduellement, abrutit, favorise la dégénérescence de la race. Ce que le capitalisme respecte de la famille, l'alcoolisme le détruit. L'absinthe remplit nos hôpitaux, nos asiles et nos prisons, de fous, de rachitiques, de scrofuleux, d'idiots et de criminels. L'absinthe perd nos fils, déshonore nos familles, les conduit à l'assistance publique et au crime. L'absinthe dégrade l'ouvrier, diminue ses capacités de travail; elle empêche son organisation économique et de ce fait l'asservit au capital. Guerre à l'absinthe.»⁵

Au tournant du siècle, la question de l'alcoolisme pouvait d'autant moins être ignorée du mouvement ouvrier que ce fléau touchait alors en premier lieu, et d'une manière massive, les rangs des travailleurs. Restait dès lors à savoir comment il pouvait faire face à ce phénomène social et dans quelle mesure il parvint ou ne parvint pas, dans la vie quotidienne, à développer en toute indépendance un point de vue original et spécifique sans être trop influencé à un niveau ou à un autre par l'idéologie dominante.

Le 28 août 1905, à la suite de l'une de ces querelles conjugales très fréquentes dans son foyer, un vigneron d'une petite commune vaudoise tira à bout portant sur sa femme et ses deux petits enfants avant de tenter maladroitement un suicide qui lui brisa la mâchoire. La presse ne manqua pas de relayer une émotion fort légitime en publiant maints détails sur le meurtre et la description des lieux. Dès les premiers jours, elle releva aussi avec insistance que le nommé Lanfray était depuis un certain temps un grand buveur d'absinthe. Peu importait d'ailleurs que le vigneron n'eût pas consommé de «Fée verte» le jour de son crime, il était sans doute trop important de pouvoir proposer un semblant d'explication rationnelle à cette atrocité en recourant aux méfaits soupçonnés du fameux «poison»: «On nous objectera que Lanfray n'avait pas bu d'absinthe dans l'après-midi du crime: il n'avait consommé, dit-on, qu'un litre de vin avec quelques compagnons de bouteille. Mais il est reconnu que sa liqueur favorite était l'absinthe; son système nerveux en était imprégné; le vin n'aura été que la cause dernière, l'étincelle électrique qui a mis le feu à la torpille chargée, et qui a provoqué ces accès de fureur criminelle pendant lequel le misérable a massacré sans pitié, sans le plus petit scrupule, d'un œil sec, d'un cœur tranquille, les êtres qui devaient lui être les plus chers.»⁶

Les journalistes n'avaient pourtant pas été les seuls à s'émouvoir et, en premier lieu, ce furent d'abord les habitants de Commugny eux-mêmes qui prirent le taureau par les cornes au cours d'une assemblée de village. Ainsi lancèrent-ils une double pétition adressée aux autorités vaudoises afin d'obtenir l'interdic-

tion de la vente de l'absinthe. Celle des hommes recueillit 34'423 signatures, chiffre impressionnant qui équivalait à une majorité d'électeurs du canton. Mais surtout, le texte parallèle, émanant des exclues du suffrage universel de ce temps-là, fut soutenu par 48'053 femmes. Venant «supplier nos autorités de nous protéger contre les dangers effroyables auxquels nous sommes exposées», elles exigeaient l'interdiction de l'absinthe dans des termes qui révélèrent leur émotion et l'intensité de leur prise de parole:

«Comme vous le savez, c'est l'absinthe qui arme le bras de celui qui devrait protéger sa femme et ses enfants, mais qui les tue. Au nom de Dieu, et par pitié, ne renvoyez pas, ne tardez pas, n'attendez pas qu'un nouveau crime atroce vienne faire quelque victime nouvelle. Plusieurs d'entre nous sont actuellement menacées et en danger de mort. Puissent nos magistrats entendre le cri d'alarme que nous poussons, et surtout «ne pas renvoyer»; nos vies en dépendent.»⁷

Par la suite, après que le Grand Conseil vaudois eût adopté dès le 15 mai une loi de prohibition, un référendum des cafetiers provoqua la votation du 23 septembre 1906 par laquelle le principe de ladite prohibition fut largement confirmé. Parallèlement, dans le canton de Genève, une autre pétition forte de 34'702 signatures provoqua l'adoption d'une loi similaire le 2 février 1907, elle-même suivie d'un référendum et d'une votation assez serrée qui approuva l'interdiction de la vente au détail de l'absinthe. Mais surtout, une initiative fédérale pour l'interdiction constitutionnelle de la fameuse «Fée verte» fut lancée le 1er août 1906. Recueillant le nombre impressionnant de 167'814 signatures dans tout le pays – un record absolu pour cette époque –, elle fut assez largement approuvée par la double majorité du peuple et des cantons – malgré l'opposition déclarée du gouvernement – le 5 juillet 1908.⁸

Le succès de la démarche populaire suscitée par le crime de Commugny a donc été exceptionnel et la rapidité de son issue législative tout à fait remarquable quand on connaît le fonctionnement des institutions helvétiques. On peut certes s'arrêter à l'image d'un village en proie aux plus vives émotions, et ne voir ici qu'un cas particulier; mais ce serait négliger le fait que le résultat de la votation fédérale du 5 juillet 1908 consacra l'un des rares aboutissements d'une initiative populaire à l'échelle nationale dans l'histoire ronronnante de la démocratie semi-directe.⁹ Cet épisode a donc toute sa place dans l'histoire de la citoyenneté helvétique.

En général, les études consacrées à l'antialcoolisme ou à cette affaire de l'interdiction constitutionnelle de l'absinthe évoquent l'affaire de Commugny comme une goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase.¹⁰ Elles insistent sur le fait qu'une vague d'interdictions de l'absinthe était de toute manière dans l'air du

pas à négliger le caractère singulier de cette campagne contre l'absinthe; en ignorant surtout une prise de parole féminine très significative dans un pays qui allait prendre encore bien du temps avant d'introduire enfin le principe du suffrage féminin.

Il est vrai aussi que cette «prohibition réussie»¹¹ est restée exceptionnelle et sans suite. Contrairement à ce qu'auraient souhaité les milieux antialcooliques, elle n'a pas été le départ d'un plus vaste processus d'interdictions. Par contre, elle a donné lieu à une transformation négative et très rapide de l'image du produit et de ses consommateurs qui a assez largement abouti à la suppression d'une pratique de sociabilité. Relevons aussi que cette prohibition n'a pas vraiment touché des intérêts économiques majeurs, qu'elle a été décidée par des régions suisses-älémaniques peu touchées par la consommation de l'absinthe¹² et que celle-ci semble surtout avoir joué un rôle de bouc émissaire dans la perspective plus générale de l'attitude adoptée par la collectivité face au phénomène alcoolique.

ANTIALCOOLISME ET EUGENISME

Qu'est-ce qui était alors dans l'air du temps, du point de vue de la classe dirigeante, en matière d'hygiène, de prophylaxie médicale ou encore de lutte contre la misère et l'éthylisme? Dans sa remarquable synthèse sur la «question sociale», Robert Castel¹³ a fort bien souligné la manière dont les élites du 19^e siècle, à un moment où le statut du salariat relevait largement de la précarité, avaient considéré la classe ouvrière en souhaitant notamment la «relever» des effets pernicioeux du paupérisme. Cela impliquait qu'il fallait à la fois lui porter secours et la moraliser. Le regard bourgeois porté sur la classe ouvrière, si attendri et compassif qu'il ait pu être, avait donc un arrière-goût accusateur. Et si les pratiques philanthropiques consistaient bien à assister les plus indigents – en évitant l'engagement de l'Etat –, elles assuraient aussi la stabilité de la société et représentaient un formidable facteur de contrôle et de discipline.

L'action philanthropique n'était en fin de compte jamais séparée d'un arrière-fond religieux, la politique sociale des bien-pensants s'inscrivant dans un système d'encadrement où salubrité et moralité étaient étroitement mêlés.¹⁴ Ainsi l'assistance était-elle conditionnelle: les crèches n'accueillaient par exemple que les enfants des mères qui se conduisaient bien, et les soutiens étaient d'autant plus marqués que les bénéficiaires prenaient le chemin de l'église. En outre, l'amélioration des conditions matérielles, par exemple en matière de logement, devait concourir à l'assainissement des mœurs, les femmes ayant là ■ 99

à jouer un rôle tout à fait essentiel auquel l'introduction d'un enseignement ménager allait pouvoir les préparer.

En ce qui concerne la question alcoolique, à côté d'un mouvement d'abstinents qui abordait la question avec des options radicales et un certain sens de l'absolu, les discours médicaux restaient encore relativement peu fixés mais flirtaient avec certaines conceptions eugéniques alors en pleine élaboration. Comme l'a souligné Anne Carol,¹⁵ un certain nombre de mythes ont été ici honorés: «l'inéluctabilité de la dégénérescence, la fatalité de l'hérédité, la cohésion de la race». C'est d'ailleurs à partir d'eux que la nécessité de l'intervention médicale a été progressivement justifiée alors que l'on offrait en même temps un semblant de rationalité à des phénomènes inexplicables et inquiétants.¹⁶ A Genève, la thèse présentée en 1907 par le médecin socialiste Georges Weber était par exemple tout à fait représentative de ce contexte: bilans statistiques et descriptions de cas cliniques y étaient systématiquement présentés comme les causes d'un usage trop répandu de l'absinthe, et l'auteur indiquait bien qu'il valait mieux que ces patients n'aient pas de descendance.¹⁷

LE MOUVEMENT OUVRIER FACE A LA «FEE VERTE»

Comme nous l'avons vu, la question de l'absinthe et de sa consommation excessive touchait tout particulièrement le monde ouvrier. L'étude de la campagne en faveur de sa prohibition du point de vue particulier des organisations ouvrières est donc susceptible de nous fournir des enseignements sur la manière dont ces dernières se sont situées par rapport à un problème de société et aux valeurs dominantes qui ont conditionné les actions en faveur de sa résolution. Même si le thème n'était pas prépondérant jusque-là dans la presse ouvrière, celle-ci n'avait pas attendu le crime de Commugny pour se préoccuper des effets de la consommation de l'absinthe.

«La liqueur verte tyrannise une bonne part de la classe ouvrière et c'est la cause de bien des lâchetés, de bien des défaillances. Le travailleur qui ne sait pas résister à la tentation manquera de solidarité, car son gain est trop médiocre pour lui permettre d'engraisser le cafetier et de soutenir ses camarades. C'est une pitié, le lundi, de voir les tablées garnies et d'entendre les grosses bêtises qui s'y débitent. Si nous faisons cette remarque, ce n'est pas pour propager la sobriété par l'adhésion aux sociétés de tempérance, car l'abrutissement religieux est aussi néfaste que l'abrutissement alcoolique. Mais il est certain que le fléau existe et tant que les ouvriers conscients ne l'auront pas enrayé leur émancipation en sera retardée. C'est aux femmes à nous aider dans cette tâche.

100 ■ Qu'elles rendent le foyer agréable à leurs compagnons et ils ne trouveront plus

de charme à retarder l'heure d'y rentrer. Qu'elles leur conseillent de prendre part à l'existence de leur corporation, à la lutte économique; ayant le cerveau éveillé par cette occupation, ils délaisseront le jeu et la boisson.»¹⁸

Cette longue citation, justifiée par la richesse de son contenu, aborde l'essentiel des problèmes qui se posaient autour de la question de l'absinthe: sa consommation éloignait l'ouvrier de la lutte sociale, son refus ne devait surtout pas être le même que celui des philanthropes «mômiers», les femmes avaient un rôle crucial à jouer pour enrayer ce fléau et renforcer le mouvement ouvrier à partir du foyer familial. Ce texte émanait de milieux syndicalistes révolutionnaires qui s'étaient montrés régulièrement préoccupés par cette question, même s'ils avaient également proclamé que «quand il y aura un peu plus de pain dans le ventre de l'exploité, il y aura un peu moins de place pour l'alcool».¹⁹ Relevons toutefois que cette conscience apparente – basée sur la conviction que, sans réaction, «dans cinquante ans, la classe ouvrière sera complètement empoisonnée, avilie, avachie»²⁰ – avait un caractère assez théorique, et qu'elle peut difficilement être évaluée à partir de la campagne pour l'interdiction de l'absinthe puisque, pour ces milieux, les débats parlementaires et autres mesures d'ordre législatif n'avaient pas d'intérêt en tant que tels.

Il en allait tout autrement, bien entendu, du courant socialiste qui dut se prononcer directement dans les parlements à propos de ces questions et donner des mots d'ordre de vote dans le contexte de la campagne contre l'absinthe. Or, la lecture du *Peuple de Genève*²¹ nous révèle ce qu'était leur désarroi après le crime de Commugny. Jusque-là, les socialistes genevois avaient subi l'influence du parti radical dont ils étaient en quelque sorte issus et avec lequel ils restaient alliés sur le plan politique. Ces radicaux étaient peu enclins à une véritable lutte contre l'alcoolisme par des mesures contraignantes. Mais les perspectives alternatives qui avaient pu être exprimées par la mouvance socialiste en matière de consommation alcoolique et de sociabilité étaient fort peu élaborées, si l'on excepte le cas du député cantonal Adrien Wyss et de son Cercle coopératif communiste à peine inauguré.²²

Il est significatif que la prise de position d'un Groupe de socialistes abstinents, dont nous avons publié un extrait ci-dessus,²³ ne nous soit connue qu'à travers la presse bourgeoise. Elle n'était sans doute pas encore acceptable pour la majorité des militants. Faut-il dès lors s'étonner que le journal socialiste ait réagi dans un premier temps au geste de Lanfray en prônant avant tout l'amélioration des logements ouvriers, manière de rejeter à la fois les mouvements religieux et un discours médical insuffisamment convaincant à ses yeux.²⁴ Quelques jours plus tard, après avoir publié les pétitions des habitants de Commugny, le même journal releva pourtant que «sans doute les bonnes femmes [exagéraient] un peu en conjurant au nom de Dieu le Conseil d'Etat ■ 101

de ne pas les laisser massacrer par leurs ivrognes de maris», mais pour en conclure cette fois à la nécessité d'interdire la vente de l'absinthe car «on ne voit pas bien, en effet, en quoi il pourrait être préjudiciable à une démocratie que tous ses membres aient la tête claire et l'haleine pure».²⁵ Mais cette question était encore loin d'être réglée au sein des socialistes. A tel point d'ailleurs qu'une véritable polémique se développa progressivement dans les colonnes du journal.

Du point de vue de ceux qui n'étaient pas favorables à l'interdiction de la «Fée verte», c'est bien sûr la notion de «liberté» qui fut d'abord mise en avant. Les socialistes devaient promouvoir des lois qui défendaient les plus faibles contre les plus forts, ils ne devaient donc pas s'y résoudre en matière d'absinthe puisque dans ce cas, «le conflit a lieu dans la seule conscience du buveur».²⁶ Par ailleurs, la prohibition aurait été une mauvaise réponse à un vrai problème, celui qui était plus généralement posé au monde ouvrier par l'exploitation et la misère. Ainsi aurait-on largement confondu la cause et l'effet du phénomène absinthique. Enfin, d'autres moyens auraient dû être trouvés pour lutter efficacement contre l'alcoolisme et ne pas s'axer seulement sur l'absinthe, d'autant plus que les Genevois «ne se laissent pas conduire comme des écoliers».²⁷

Les tenants de la prohibition, quant à eux, posèrent d'abord la question morale liée à la liberté de consommation de l'absinthe, arguant du caractère détestable de «la liberté d'exploiter le vice de ses semblables» et de «celle de faire supporter les inconvénients de son abrutissante passion à ses proches».²⁸ Ils mirent en avant les terribles méfaits de la liqueur verte et soulignèrent combien elle était un facteur contraire à l'émancipation de la classe ouvrière. Enfin, ils reprirent à leur compte des arguments médicaux relatifs à l'affaiblissement des buveurs et à la menace qu'ils représenteraient pour les générations futures.²⁹

En réalité, derrière ces arguments contradictoires se cachaient aussi des arguments économiques – il y avait en effet quelques cafetiers et leurs amis dans la mouvance socialiste – et l'influence persistante de milieux radicaux qui, à Genève, allaient être la principale force politique à combattre ouvertement le principe de la prohibition de l'absinthe. Finalement, le soutien aux initiatives l'emporta officiellement dans le Parti socialiste,³⁰ après des semaines de confusion et d'intenses divisions, et suite à l'intervention marquée de quelques personnalités particulièrement convaincues par la nécessité de s'engager dans un combat antialcoolique.³¹ Nous pouvons d'ailleurs relever l'influence d'un orateur de prestige, le dirigeant socialiste belge Emile Vandervelde, lui-même abstinent et membre de l'Ordre des Bons Templiers,³² il a notamment préfacé la conférence de Georges Weber dans la brochure qui a été publiée pour propager l'idée antialcoolique et l'abstinence au sein du monde ouvrier.³³

UN BILAN REVELATEUR

L'esprit de l'appel du mystérieux Groupe de socialistes abstinents,³⁴ lancé dans les jours qui ont suivi le crime de Commugny, finit donc par prévaloir au sein des socialistes. Reste alors à établir dans quelle mesure cela correspondit à une véritable transformation des perceptions au sein du monde ouvrier et de ses organisations. D'une manière générale, l'évolution de la position des dirigeants socialistes suivit *grosso modo* celle qui était observable au sein de la société helvétique (avec des nuances liées aux particularités de la situation genevoise où l'application de la loi cantonale avait préalablement provoqué des mécontentements expliquant en partie le rejet de la loi fédérale de juillet 1908). Elle prit donc surtout acte des mouvements d'opinion dominants de l'époque. En outre, les positions contradictoires exprimées dans la presse socialiste découlèrent elles-mêmes d'arguments exprimés par des secteurs précis de la bourgeoisie et non pas d'une élaboration vraiment originale. Par contre, une tentative de création d'une Maison du Peuple genevoise fut lancée au cours de ces années, sous la forme d'une extension du Cercle coopératif communiste créé en 1905 à l'initiative du médecin socialiste Adrien Wyss. L'échec assez rapide de cette expérience, sous l'effet de querelles intestines entre différents secteurs du mouvement ouvrier, marqua à sa manière les limites de l'antialcoolisme du mouvement ouvrier. Il sanctionna en fin de compte l'incapacité des organisations du monde ouvrier, syndicales, politiques ou coopératives, quant à développer une forme spécifique de sociabilité susceptible d'offrir un cadre plus favorable à la préparation de l'émancipation des travailleurs et d'un avenir meilleur.

Cela dit, avons-nous vraiment pu faire le tour de la question à partir des sources disponibles et pour cette époque lointaine qui ne permet plus un recours direct à l'histoire orale? Les documents utilisés sont des textes écrits et publiés dans la presse ouvrière. Ils émanent de militants, souvent de personnalités du mouvement ouvrier, qui avaient la capacité de rédiger des considérations qui exprimaient leur pensée. Ils se distinguent cependant des textes programmatiques traditionnels parce que le thème de l'absinthe mène davantage ces auteurs à s'exprimer en tant qu'individu et à mêler les sphères privée et publique. Il s'agit donc davantage d'une lecture différente du même corpus de documentation que d'une prise en considération de sources d'une tout autre nature. Quant à d'autres traces que le monde ouvrier aurait pu laisser, elles sont bien difficiles à trouver en l'absence d'archives ouvrières dignes de ce nom pour cette période. Ce qui indique, au moins sur ce thème, les limites de cette tentative de décloisonnement de l'histoire du mouvement ouvrier.

Le problème de l'absinthe et des ravages provoqués par sa consommation excessive est donc révélateur des aspects les plus saillants de la question sociale ■ 103

telle qu'elle se posait au début du siècle. Mais les attermoissements du mouvement ouvrier genevois et romand à son égard, ainsi que ses immenses difficultés, malgré une richesse d'intentions évidente, quant à élaborer et construire une sociabilité et une vie culturelle spécifiques et alternatives, ne sont pas moins révélateurs de ses propres limites – et du poids de l'idéologie dominante dans la société helvétique. Ils nous annoncent dans une certaine mesure ce que seront plus tard ses difficultés et ses faiblesses sur d'autres plans; et ils revêtent de ce point de vue une certaine signification pour l'histoire sociale.

Nous n'avons évoqué ici que quelques pistes pour des recherches à venir en matière d'histoire sociale et à propos du mouvement ouvrier. Ces pistes vaudraient évidemment aussi pour d'autres domaines, comme l'identité nationale ou l'éducation,³⁵ des questions qui ont parfois donné lieu à des réflexions et à des initiatives intéressantes au sein du mouvement ouvrier. Mais pour que ces projets puissent voir le jour, pour que l'histoire du mouvement ouvrier aille de l'avant et dépasse ses difficultés actuelles, il faudrait aussi que des progrès substantiels soient accomplis dans le domaine de l'archivage et de la documentation au sein même du mouvement syndical, des partis de gauche et des structures associatives.

Notes

- 1 Ce point de vue a été notamment développé par Marcel van der Linden (Hg.), «The End of Labour History?», Numéro spécial de *International Review of Social History* 38 (1993). Voir aussi l'introduction de Stefano Musso, «Gli operai nella storiografia contemporanea. Rapporti di lavoro e relazioni sociali», in *Tra fabbrica e società. Mondi operai nell'Italia del Novecento*, Milan 1999, IX–XLVI.
- 2 Par exemple Musso, *Tra fabbrica e società* (voir note 1); Jean-Louis Robert, Friedhelm Boll, Antoine Prost (ss. dir.), *L'invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIXe siècle*, Paris 1997; *Histoire sociale de l'Europe. Industrialisation et société en Europe occidentale. 1880–1970*, textes réunis par François Guedj et Stéphane Sirot, Paris 1997.
- 3 Voir la récente réédition des textes de Gianni Bosio, *L'intellettuale rovesciato. Interventi e ricerche sulla emergenza d'interesse vero le forme di espressione e di organizzazione «spontanee» nel mondo popolare e proletario (gennaio 1963 – agosto 1971)*, a cura di Cesare Bermani, Milano 1998.
- 4 Edward P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris 1988 (éd. or. 1963). Sur le rôle des travaux de cet historien, voir Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine?*, Paris 1998, 107–108.
- 5 Appel émanant d'un Groupe de socialistes abstinents, publié dans le *Journal de Genève* du 16 septembre 1905 et dans le *Signal de Genève* du 23 septembre 1905.
- 6 Publié dans *Le Courrier de Genève* du 3 septembre 1905; il s'agit en réalité d'un texte repris de *La Revue de Lausanne*.
- 7 *Le Signal de Genève*, 16 septembre 1905.

- siècle. *La prohibition de l'absinthe en Suisse et ses répercussions dans le Val-de-Travers*, mémoire de licence, Lausanne 1984.
- 9 Grosso modo, depuis 1891, le droit d'initiative constitutionnelle n'a donné lieu à une victoire en votation populaire qu'une dizaine de fois alors que le nombre des initiatives ayant obtenu la quantité de signatures nécessaires, et ayant donc été soumises aux électeurs, a été à peu près dix fois plus élevé. Voir François Masnata, Claire Rubattel (ss. dir.), *Le pouvoir suisse. 1291–1991. Séduction démocratique et répression suave*, Lausanne 1991, 144–154.
 - 10 Voir notamment Gertsch (voir note 8); Chantal Ostorero, *Boire... ou ne pas boire... Aspects du discours antialcoolique des élites vaudoises au XIXe siècle (1830–1905)*, mémoire de licence, Lausanne 1988.
 - 11 Hermann Fahrenkrug, «La fin merveilleuse de la «Fée verte». Réflexions sur la prohibition réussie d'une drogue en Suisse», *traverse* 1 (1994), 40–49.
 - 12 Le vote suisse-romand de 1908 ayant été très serré, et même négatif dans deux cantons producteurs, Neuchâtel et Genève.
 - 13 Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris 1995.
 - 14 Voir à ce propos Charles Heimberg, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885–1914)*, Genève 1996, pour le chapitre consacré à la philanthropie bourgeoise.
 - 15 Anne Carol, *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation. XIXe–XXe siècle*, Paris 1995, notamment 365.
 - 16 Voir Marie-France Zeller, «A propos de l'aliénation, de la criminalité et de l'alcoolisme au tournant des XIXe et XXe siècles: le discours eugénique», *Les Annuelles*, Lausanne 1991, 51–63. Ce numéro est entièrement consacré à la question de l'eugénisme. Il comprend en particulier un article de Frank Preiswerk sur une personnalité proche du monde socialiste: «Auguste Forel (1848–1931): un projet de régénération sociale, moral et raciale», *Les Annuelles*, 25–50.
 - 17 *Statistique des alcooliques traités à l'Asile cantonal de Bel-Air (Genève) pendant les années 1901–1905*, Genève 1907.
 - 18 «Sa majesté la coueste», article non signé paru dans le journal syndicaliste *L'Emancipation*, 10 octobre 1903.
 - 19 A. Sinner, «A MM les docteurs abstinents», *La Voix du Peuple*, 20 février 1909.
 - 20 «Jean Sociale», «L'alcoolisme», *La Voix du Peuple*, 27 mai 1911.
 - 21 Journal socialiste paraissant une à trois fois par semaine suivant les époques, et qui devient *Le Peuple suisse* en avril 1906.
 - 22 Voir Heimberg, *L'œuvre* (voir note 14); l'article d'Adrien Wyss dans *Le Peuple de Genève*, 8 novembre 1902.
 - 23 Appel (voir note 5).
 - 24 Appel (voir note 5), 5 septembre 1905.
 - 25 Appel (voir note 5), 9 septembre 1905.
 - 26 Valentin Grandjean, «Le mauvais moyen», *Le Peuple suisse*, 6 novembre 1906.
 - 27 Marius Mandallaz, député cantonal genevois, «Tribune libre. Pour l'absinthe», *Le Peuple suisse*, 4 juillet 1908.
 - 28 Lucien Mercier, *Le Peuple suisse*, 3 novembre 1906.
 - 29 «Prohibition de l'absinthe. Appel aux ouvriers suisses», Appel de personnalités socialistes, *Le Peuple suisse*, 4 juillet 1908.
 - 30 Au niveau suisse, mais aussi – avec davantage de difficultés – dans la plupart des sections romandes.
 - 31 Notamment le futur conseiller national Emile Nicolet.
 - 32 Voir le compte rendu de l'une de ses conférences à Genève dans *Le Peuple de Genève* du 29 décembre 1905.
 - 33 «L'alcoolisme» (voir note 20).

- 34 Il est probablement resté anonyme, et donc mystérieux, parce qu'il devait inspirer des réticences dans les milieux socialistes.
- 35 Ce thème fera l'objet d'un prochain dossier dans les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 16, 2000.

ZUSAMMENFASSUNG

WIE WEITER MIT DER ARBEITERGESCHICHTE? NEUE ANSÄTZE AM BEISPIEL DES ABSINTHVERBOTS

Eine Erneuerung der Geschichte der Arbeiterbewegung ist zweifellos wünschenswert und durch eine verstärkte historiographische Auseinandersetzung mit dem Arbeiteralltag beziehungsweise der Arbeiterkultur möglich. Dem Arbeitermilieu fällt es bekanntlich aufgrund seiner ideologischen und gesellschaftlichen Abhängigkeit von der Elitekultur schwer, seine eigene Sichtweise, gerade bei Fragen des Alltags, zu artikulieren und somit Anspruch auf eine autonome Kultur zu erheben.

Der Autor stellt anhand des Absinthverbotes die Schwierigkeiten der Arbeiterschaft bei der Bestimmung des eigenen kulturellen Selbstverständnisses dar. Die Aufnahme eines Absinthverbotes in die Bundesverfassung gehört zu den wenigen Volksinitiativen, die in der Geschichte der halbdirekten Demokratie der Schweiz angenommen wurden. Auslöser für die Lancierung der Initiative war ein Mordfall, bei welchem Alkohol im Spiel war. Dabei engagierten sich hauptsächlich Frauen, obwohl ohne Stimmrecht, öffentlich für die Vorlage. In der Sozialdemokratie hingegen löste die Vorlage vor allem in der Westschweiz Kontroversen aus, so dass die Unterstützung eher halbherzig ausfiel. Auch die linksrevolutionären Gewerkschafter waren gespalten. Man war sich in Arbeiterkreisen bewusst, dass Absinthkonsum dem sozialen Fortschritt nicht förderlich war. Die Unmöglichkeit aber, in dieser Frage einen breiteren Konsens zu finden und in der politischen Auseinandersetzung einen unabhängigen Standpunkt zu vertreten, manifestiert die grosse Mühe der schweizerischen Arbeitnehmerorganisationen, eigene gesellschaftliche Strukturen und kulturelle Netze zu schaffen. Der rasche Niedergang des Genfer Volkshauses – kurz nach seiner Gründung – hatte dabei geradezu symbolischen Charakter.

(Übersetzung: Jonas Römer)